

URBANISME

Avis d'annonce de projet

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par M. et Mme HUBERT - PEPIN demeurant Chaussée de Wavre, 52 à 1360 PERWEZ.

Le terrain concerné est situé Chemin des Meuniers à 1367 Ramillies et cadastré 2^{ème} Division Autre-Eglise, Section C n° 40D/pie.

Le projet consiste à :

CONSTRUIRE UNE HABITATION UNIFAMILIALE

et présente les caractéristiques suivantes :

- La demande est soumise à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6 en vertu de l'article D.VIII.13 : Le Collège peut procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui lui sont impartis.

Le dossier peut être consulté uniquement sur rendez-vous à convenir avec le Service Urbanisme en téléphonant au 081 43 23 44 (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00).

Des explications sur le projet pourront être obtenues auprès de la personne désignée à cette fin.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer **du 22/05/2024 au 05/06/2024** à l'attention du collège communal :

- par courrier ordinaire à : Avenue des Déportés, 48 à 1367 RAMILLIES
- par courrier électronique à : architecte@commune-ramillies.be

Les réclamations et observations écrites seront datées et signées et auront pour objet « **PU 2023/84 - Réclamation annonce de projet** ».

Affichage de l'avis du 15/05/2024 au 05/06/2024.

Ramillies, le 08/05/2024,

La Directrice générale ff,



M. DELMOTTE



Le Bourgmestre,



J.-J. MATHY